

# Utilisation de l'image

## GÉNÉRALITÉS

Les logos ainsi que toutes les déclinaisons de l'image du Mistral sont la propriété exclusive de l'Association de soccer Mistral Laurentien.

Toute utilisation de l'image du Mistral, en intégralité ou partiellement, non approuvée par le CA de l'Association est strictement interdite, sous n'importe quelle forme, sur n'importe quel support, incluant les communications aux joueurs ou à leurs parents.

Aucune identification à l'image du Mistral, en intégralité ou partiellement, ne peut être apposée sur un vêtement non approuvé, non conforme ou non officiel.

Toute adaptation et/ou personnalisation de l'image du Mistral, en intégralité ou partiellement, à des fins de publication dans les médias sociaux est interdite. Une banque d'images à télécharger depuis le site Internet de l'Association est mise à disposition.

Aucune interprétation de l'image du Mistral, en intégralité ou partiellement, n'est possible, ceci même si l'exemple ou le contexte ne figure pas dans les présentes directives.

## UTILISATION PARTICULIÈRES

Les projets de vêtements, de formulaires d'inscription, de communication pour une activité ou une compétition particulière doit être soumis au CA de l'Association pour approbation. Les initiateurs de ces projets bénéficieront de surcroît d'un service de conception afin de respecter la charte graphique de l'utilisation de l'image du Mistral, en intégralité ou partiellement.

## VOTRE COLLABORATION

Les présentes directives visent à diffuser une image cohérente et standardisée de l'Association de soccer Mistral Laurentien. Cette dernière s'efforcera de répondre le plus favorablement possible à vos besoins et à vos projets, tout en protégeant l'intégrité de cette image. Votre compréhension et votre collaboration sont importantes pour qu'ensemble nous soyons fiers de porter nos couleurs.